

LE FAIT DU JOUR

Les élèves de seconde connaissent

les enseignements à choisir en 2019

LE FAIT DU JOUR

# Les nouvelles spécialités des lycées

Allier

C'était LA carte attendue par tous les élèves des classes de seconde : l'académie de Clermont-Ferrand a bouclé, hier, la répartition des enseignements de spécialité, lycée par lycée. Chaque établissement en proposera au moins sept. Il faudra en présenter deux dans la nouvelle mouture du baccalauréat général et technologique, en 2021.

Isabelle Vachios  
isabelle.vachios@centrefrance.com

**E**nfin du concret pour les élèves de seconde qui inaugureront le nouveau baccalauréat en 2021. Après la publication, hier, des enseignements de spécialité, lycée par lycée, dans l'académie de Clermont-Ferrand, le recteur Benoît Delaunay détaille les dessous des cartes.

**Qu'est-ce qui va changer pour les lycéens ?** Ils auront davantage de choix et d'opportunités. Avant, ils faisaient des choix assez contraints, en fonction de la représentation qu'ils se faisaient d'une série et sans forcément avoir du goût pour la matière. On était dans une logique monodisciplinaire, un peu paralysante pour les élèves. Aujourd'hui, on part du souhait d'approfondir des matières, parce qu'on est convaincu que les

élèves vont travailler davantage ce qu'ils aiment. Vous pourrez étudier à la fois l'histoire et les mathématiques. Les combinaisons seront multiples.

**Comment cette carte a-t-elle été construite ?** Nous avons voulu que tous les lycées de l'académie puissent proposer au moins sept enseignements de spécialité (sauf pour les lycées à dominante principalement technologique) et surtout les sept principaux. Les quatre autres sont plus rares, ils seront présents dans un certain nombre d'établissements. Ce qui guide cette réforme, c'est à la fois une ambition pédagogique forte et une volonté d'équilibre territorial. Chaque élève doit pouvoir bénéficier d'une offre large. Donc nous avons travaillé avec chaque lycée, au plus près du terrain.

**Pourquoi ne pas proposer les onze enseignements de spécialité partout ?** L'offre proposée est riche. Un enseignement de spécialité, ça représente quatre heures de cours ! Sept enseignements de spécialité, ça

sera déjà un peu plus que l'offre existante. Et on pourra compléter cette offre avec des options. N'oublions pas que toutes les options n'étaient pas présentes dans tous les lycées. Notre idée, c'est d'élargir les choix. Non seulement on ne dégrade pas la carte existante, mais on l'améliore en prenant en compte la ressource humaine disponible dans l'établissement et les besoins en formation.

**Les options autres que le latin et le grec ne donneront plus de points supplémentaires au bac. Est-ce un risque de disparition pour les langues choisies en LV3 ?** On assume l'importance du latin et du grec. LV3, aujourd'hui, ça représente très peu d'élèves. Partout où il existe des langues, on continuera à les proposer et on pense qu'on aura toujours des élèves. Notre carte va aussi être évolutive. En fonction des choix des familles, on pourra au fil des ans adapter, proposer de nouvelles choses.

**Les parcours particuliers seront-ils maintenus ?** Oui, les sections européennes, les classes bilangues, les sections sportives sont préservées. On conserve ce qui existe et qui fonctionne plutôt bien et on ajoute des opportunités nouvelles. Avec la volonté que le lycée devienne vraiment un tremplin pour l'enseignement supérieur. ■

## Les modalités de la réforme du bac :

### Les matières faisant partie du TRONC COMMUN dispensé dans tous les lycées

- Français
- Histoire-Géographie
- Langue vivante A et langue vivante B
- Enseignement scientifique
- Education physique et sportive
- Enseignement moral et civique

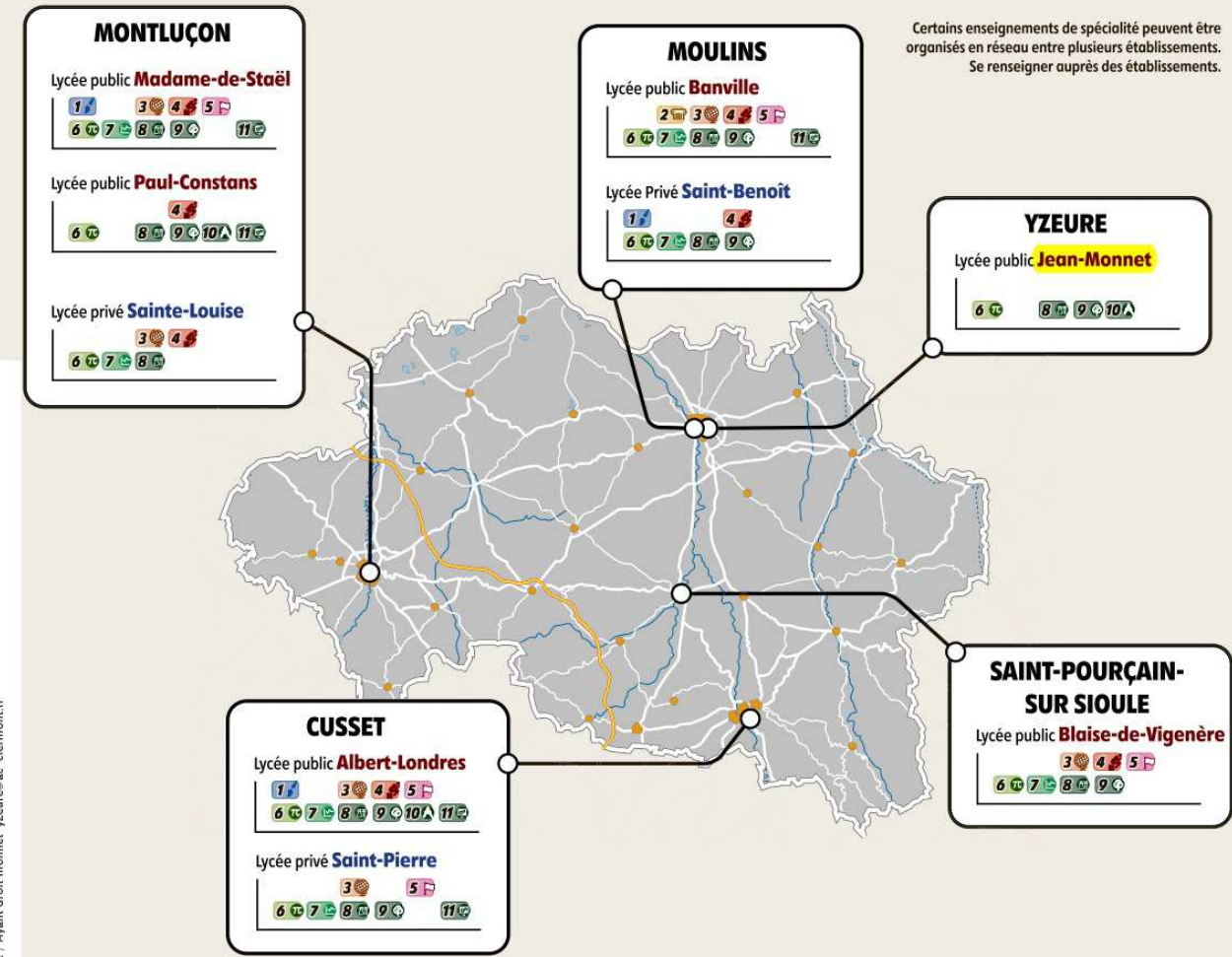


## Les SPÉCIALITÉS dispensées dans chaque lycée de l'Allier

- 1 Arts
  - 2 Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
  - 3 Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
  - 4 Humanités, littérature et philo
  - 5 Langues, littératures et cultures étrangères
- Les établissements proposeront une ou plusieurs de ces langues : anglais, allemand, espagnol, italien

- 6 Mathématiques
- 7 Sciences économiques et sociales
- 8 Physique-chimie
- 9 Sciences de la vie et de la Terre
- 10 Sciences de l'ingénieur
- 11 Numérique et sciences informatiques

Certains enseignements de spécialité peuvent être organisés en réseau entre plusieurs établissements. Se renseigner auprès des établissements.



Lycée Jean Monnet / Avant droit monnet-yzeure@ac-clermont.fr

## A quoi ressemblera le bac en 2021 ?

Rien ne change dans les épreuves du bac en 2019 et 2020. La nouvelle formule, c'est pour le cru 2021, avec les premières épreuves de contrôle continu début 2020 pour les classes de 1<sup>er</sup>.

**Plus de séries générales.** Vous aviez déjà oublié les séries A, B, C et D ? Vous pouvez gommer de votre mémoire leurs héritiers, les séries L, ES et S.

A partir de la rentrée 2019, les élèves de 1<sup>er</sup> partageront un tronc commun obligatoire, avec six matières.

Dans la voie générale, ils compléteront avec trois enseignements de spécialité. Ils en con-

serveront deux en terminale. Dans la voie technologique, ils choisiront une série avec trois enseignements de spécialité. Ils en poursuivront deux dans leur série en terminale.

### Détails

**Le contrôle continu.** Il comptera pour 40 % dans la note finale : 10 % pour les bulletins scolaires de 1<sup>er</sup> et de terminale, 30 % pour les trois séries d'épreuves communes (deux en classe de 1<sup>er</sup>, une en classe de terminale).

**Les épreuves finales.** Une épreuve anticipée de français à l'écrit et à l'oral est prévue en fin d'année de 1<sup>er</sup>. En terminale, il faut

chaîner une épreuve écrite dans chacun des deux enseignements de spécialité, une épreuve écrite de philosophie et l'oral final.

**Le calendrier.** La liste des enseignements de spécialité est communiquée aux familles des élèves de seconde, cette semaine, dans chaque lycée de l'académie.

A partir de janvier 2019, les élèves seront accompagnés dans le choix des enseignements de spécialité en fonction de leur projet professionnel. Un choix qu'ils devront exprimer en juin 2019. ■

## Les professeurs d'italien inquiets pour l'avenir de la discipline

Dans l'académie de Clermont-Ferrand, l'italien occupe la première place en tant que troisième langue vivante (59,6 % des LV3, soit 846 élèves). Loin devant le russe, le chinois et l'espagnol.

Pourtant l'avenir de la discipline pourrait pâtir de la réforme du bac. C'est ce que redoutent les enseignants de l'association des professeurs d'italien d'Auvergne (Apia).

« Avec la réforme, non seulement la LV3, désormais appelée LVC, ne serait maintenue que comme option facultative, mais le poids des points obtenus au baccalauréat serait fortement diminué », pointe Laurence As-



COURNON. Cours d'italien au lycée Descartes. Dans l'académie de Clermont-Ferrand, l'option LV3 est proposée dans 21 établissements. PHOTO RÉMI DUGNE

tier, présidente de l'Apia. « En outre, les lycées qui ne seraient plus en mesure de financer cette option ne la maintiendraient pas. »

Deuxième motif d'inquiétude, la répartition des heures d'enseignement entre les deux premières langues (LVA et LVB). Elles font partie du tronc commun, avec un horaire donné globalement (quatre heures trente). « L'italien sera-t-il enseigné à raison de deux heures hebdomadaires ? De deux heures trente ? Qui va décider ? »

Enfin, la réforme prévoit l'enseignement de spécialité Langues, littératures et cultures étrangères (LLCE). « Mais com-

bien d'élèves auront-ils la possibilité de choisir l'italien LLCE ?, interroge Laurence Astier. Il nous semble qu'au nom de l'égalité entre les territoires et entre les élèves de l'académie, cette spécialité devrait être proposée au moins dans un lycée par bassin d'enseignement en Auvergne. » La carte actuelle prévoirait l'italien LLCE dans deux lycées publics de l'académie, Mme-de-Staël à Montluçon et René-Descartes à Cournon, alors que l'Italie « est le deuxième partenaire économique de la France et le premier partenaire économique de notre région Auvergne-Rhône-Alpes », souligne l'Apia. ■